



Membre de l'Académie suisse
des sciences humaines et sociales
www.assh.ch

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 9 JUIN 2016

Date: 9 juin 2016, 16h50

Lieu: Progr, Berne

Personnes présentes: Martin Wyss, président

Christiane Brandmeier, Andreas Auer, Dieter Biedermann, Alexandre Flückiger, Gianpiero Gianella, Markus Nussbaumer, Roland Pfyl, Stephan Rist, Thomas Sägesser, Gerold Steinmann, Felix Uhlmann

Personnes excusées: Ursula Brunner, Christina Bundi, Beatrice Lüthi, Evelyne Schmid, Markus Bucheli, Roman Balli, Lukas Deppeler, Bernhard Ehrenzeller, Christian Rüefli, Bernhard Waldmann, Cantons d'Obwald et de Zoug

Procès-verbal: Gérard Caussignac

Ordre du jour:

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 28 mai 2015
2. Rapport du comité sur les activités de la Société durant l'année 2015
3. Confirmation des membres du comité cooptés durant l'exercice
4. Election des membres de l'organe de contrôle
5. Approbation des comptes 2015
6. Fixation des cotisations pour 2016
7. Formation en légistique: informations
8. LeGes
9. Divers

M. Wyss ouvre la séance en saluant les personnes présentes. Il donne connaissance des excuses. L'ordre du jour est accepté sans modification.

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 28 mai 2015

Le procès-verbal est adopté avec remerciements à l'auteur.

2. Rapport du comité sur les activités de la Société durant l'année 2015

M. Wyss présente brièvement le rapport d'activité pour le dernier exercice (cf. annexe 1). En ce qui concerne la formation, il ajoute que l'organisation de manifestations ponctuelles reste une préoccupation. A ce propos, un colloque a été organisé en novembre dernier, en plus de la Journée scientifique, sur le thème de la formation des rédacteurs et rédactrices légistes dans différents pays (cf. ch. 3.2 du rapport). Au sujet de l'affiliation de la SSL à l'ASSH, M. Wyss ajoute

que celle-ci nous a versé une contribution de 7000 francs dont nous n'avons pas encore fait usage.

Il est pris connaissance du rapport annuel sans remarque.

3. Confirmation des membres du comité cooptés durant l'exercice

Les cooptations de M. Christian Rüefli (en remplacement de M. Pfyl) et de M. Jean-Luc Schwaar (en remplacement de M^{me} Guy-Ecabert) sont confirmées par acclamation.

4. Election des membres de l'organe de contrôle

M. Wyss relate qu'il n'a pas été aisé de trouver une personne disposée à officier comme réviseur des comptes. M. Ueli Siegrist a accepté cette fonction. Il en est vivement remercié.

M. Ueli Siegrist est élu à l'unanimité.

5. Approbation des comptes 2015

M. Biedermann présente brièvement les comptes 2015 (cf. annexes 2 et 3). Il relève que les charges de la Journée scientifique 2015 ont été presque couvertes par les revenus en raison du fait que l'Etat de Neuchâtel a mis les locaux gratuitement à notre disposition et offert l'apéro. Des revenus supplémentaires figurent dans les comptes, soit la subvention de 7000 francs allouée par l'ASSH ainsi que la rétribution de Swisslex pour la consultation de LeGes.

M. Wyss remercie notre caissier pour la tenue des comptes et les simplifications qu'il a apportées dans son activité. M. Siegrist y a d'ailleurs contribué par ses conseils.

Les comptes 2015 sont adoptés à l'unanimité.

6. Fixation des cotisations pour 2016

Les montants de cotisations sont maintenus sans changement, à savoir:

- membres exerçant une activité lucrative et membres collectifs: 35 francs
- étudiants/étudiantes, assistants/assistantes, candidats/candidates au doctorat: 15 francs

Le comité ne voit pas de raison d'augmenter ces montants. Le comité a aussi discuté la question d'un statut pour institutions publiques (comme la Confédération p. ex.); il est d'avis qu'une réglementation particulière n'est pas nécessaire pour le moment.

7. Formation en légistique: information

M. Wyss renvoie aux chiffres 2 et 3 du rapport d'activité 2015 (cf. annexe 1). Il rappelle que toute proposition dans ce domaine sera la bienvenue. Il suffit d'écrire un courriel au comité.

8. LeGes

M. Wyss renvoie aux explications figurant au chiffre 4 du rapport d'activité 2015 (cf. annexe 1).

9. Divers

Pas de remarque.

M. Wyss clôt l'assemblée à 17h15.

Berne, le 29 juin 2016

Gérard Caussignac

(DOCSSTA-#455768-v1-SSL_-_Procès-verbal_-_Procès-verbal_de_l_assemblée_générale_du_9_6_2016.doc/GC)

Annexes mentionnées